

Mémo d'information sur les algues bleu-vert

N° 01 2010/10/19

Région administrative :	14-Lanaudière	
Bassin versant :	Bayonne	
Nom du plan d'eau :	Mondor	Secteur :
Latitude :	46,3343740075	Longitude : -73,5223528242

Destinataires

Municipalité(s)	Nom du destinataire, fonction
Saint-Jean-de-Matha	Nicole D. Archambault
	matha@qc.aira.com

Observations générales (2010/10/13)

Fleur d'eau de catégorie 1 localisée dans le secteur Sud du lac. Une écume (catégorie 2 B) est aussi présente dans le secteur de la plage des riverains. L'inspection a été réalisée à gué uniquement dans le secteur Sud du lac.

Carte ci-jointe Aucun prélèvement

Observations aux stations d'échantillonnage et résultats (trousses de dépistage ou analyses de laboratoire)

Station : MON--01		Type de prélèvement : Tube 0-1m	
Observations visuelles			
Fleur d'eau de catégorie 1 présente dans le secteur de la plage à 1 mètre du rivage dans toute la baie. Un échantillon 0-1 m a été prélevé au bout d'un quai voisin de la plage.			
Cyanobactéries	Totales : 1 - 1 000 cellules/ml À potentiel toxique : 1 - 1 000 cellules/ml		
Cyanotoxines	Trousse de dépistage		
	Dépistage de microcystines négatif (non détectées par la trousse) <input checked="" type="checkbox"/> <i>(L'échantillon pour les cyanotoxines n'est pas envoyé au CEAEQ)</i>		
	Laboratoire du CEAEQ		
	Microcystines	non détectée <input type="checkbox"/>	µg/l (toxicité équivalente)
	Anatoxine-a	non détectée <input type="checkbox"/>	µg/l

Station : MON-01-A		Type de prélèvement : Surface-Écume	
Observations visuelles			
Fleur d'eau de catégorie 2 B (écume) dans le secteur de la plage des riverains, le long de la rive sur une distance de 40 mètres. Échantillon prélevé dans l'écume.			
Cyanobactéries	Totales : 100 000 - 500 000 cellules/ml À potentiel toxique : 100 000 - 500 000 cellules/ml		
Cyanotoxines	Trousse de dépistage		
	Dépistage de microcystines négatif (non détectées par la trousse) <input checked="" type="checkbox"/> <i>(L'échantillon pour les cyanotoxines n'est pas envoyé au CEAEQ)</i>		
	Laboratoire du CEAEQ		
	Microcystines	non détectée <input type="checkbox"/>	µg/l (toxicité équivalente)
	Anatoxine-a	non détectée <input type="checkbox"/>	µg/l

Interprétation des observations ou des résultats d'analyses

<input type="checkbox"/>	Situation normale
<input type="checkbox"/>	Autre phénomène (autres types d'algues, pollen, etc.) Observations :
<input type="checkbox"/>	<p>Cote A : Les résultats d'analyse des échantillons prélevés dans le plan d'eau ont démontré que la densité de cyanobactéries totales¹ était inférieure à 20 000 cellules/ml. Une densité aussi faible n'est pas considérée comme une fleur d'eau.</p> <p>Cette situation ne requiert pas une intervention de santé publique.</p> <p>Suivi visuel volontaire effectué par : souhaité (volontaires recherchés) <input type="checkbox"/></p>
<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Cote B : Les résultats d'analyse ont confirmé la présence de cyanobactéries totales¹ dans les échantillons prélevés dans le plan d'eau à une densité d'au moins 20 000 cellules/ml. Il s'agissait donc d'une fleur d'eau de cyanobactéries. Il est possible qu'un résultat en cyanotoxines dépasse un des seuils pour l'usage le plus sensible (baignade ou eau potable) de votre plan d'eau ou qu'il y a une présence significative d'écume. Cependant, à la suite d'une évaluation des informations sur la localisation, l'étendue de la fleur d'eau et les usages connus, cette situation ne requiert pas une intervention de santé publique.</p> <p>Suivi visuel volontaire effectué par : Municipalité souhaité (volontaires recherchés) <input type="checkbox"/></p>
<input type="checkbox"/>	<p>Cote C : Les résultats d'analyse des échantillons prélevés dans le plan d'eau ont confirmé une densité de cyanobactéries totales d'au moins 20 000 cellules/ml. Il s'agissait donc d'une fleur d'eau de cyanobactéries. Au moins un résultat en cyanotoxines dépasse un des seuils visant à protéger l'usage le plus sensible (baignade ou eau potable) dans un secteur important de votre plan d'eau. Il peut également y avoir une présence significative d'écume.</p> <p>Les informations sur la localisation, l'étendue de la fleur d'eau ainsi que les résultats d'analyses ont été transmis à la DSP. À la suite d'une évaluation de l'ensemble de la situation, la DSP informera la municipalité de sa décision et des mesures particulières à prendre, s'il y a lieu.</p> <p>Suivi visuel volontaire effectué par : souhaité (volontaires recherchés) <input type="checkbox"/></p>
Prochaine visite (s'il y a lieu) : Si augmentation significative de la fleur d'eau.	

Actions à prendre par le destinataire

Assurer si possible une vigie sur ce plan d'eau et effectuer un nouveau signalement au MDDEP si l'étendue ou l'intensité de la fleur d'eau s'accroît de façon importante. Nous informer s'il y a lieu d'un nouveau partenaire pour le suivi visuel.

Les recommandations générales pour protéger la santé en présence d'une fleur d'eau s'appliquent en tout temps. Ces recommandations se trouvent à l'adresse suivante :

http://www.msss.gouv.qc.ca/sujets/santepub/environnement/index.php?algues_bleu-vert

Personnes à aviser sur votre territoire (cote B et C)

- le coordonnateur des mesures d'urgence
- l'opérateur de la station de traitement si le plan d'eau est utilisé comme source d'approvisionnement en eau potable
- les exploitants de plages organisées, localisées sur les rives du plan d'eau.

Informations supplémentaires sur les algues bleu-vert et la protection des plans d'eau

Consulter le Portail national de l'information gouvernementale :

<http://www.alguesbleuvert.gouv.qc.ca/fr/index.asp>

Direction régionale du MDDEP :

Personne à contacter : Luce Picard

Tél. : 450 654-4355 poste 259

Direction de santé publique (DSP) :

Personne à contacter : Gabriel Hakizimana

Tél. : 450-759-1157 poste 4305

¹ **Cyanobactéries totales:** Ensemble des genres dominants de cyanobactéries présents dans l'échantillon. Les cyanobactéries totales regroupent donc les genres susceptibles de produire des toxines et les autres cyanobactéries.